

DEMI-FINALE

Jeudi 30 janvier 2025

FINALE

Mercredi 21 mai 2025

Une action proposée par l'I.R.E.M. de Reims (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques)

LE RALLYE MATHÉMATIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE

UNE COMPÉTITION INTERCLASSES

Un concours interclasses:

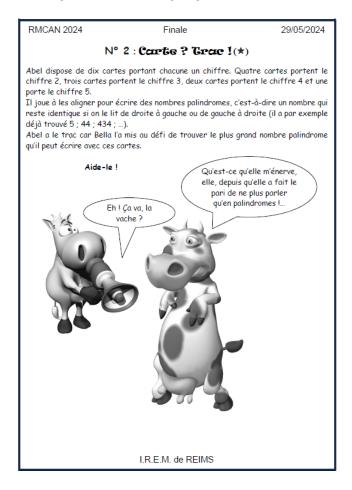
- entre des classes entières ou des groupes de besoins de sixième et de cinquième, des classes entières de quatrième, de troisième et de seconde (générale et technologique ou professionnelle), de SEGPA et de CAP;
- où les groupes de besoins ou classes composent sur une palette d'exercices variés ;
- où chaque groupe de besoin ou classe s'organise pour résoudre les exercices en 55 minutes et rend une seule feuille-réponses.

Dans quel but?

Favoriser:

- le goût de la recherche en mathématiques ;
- l'organisation et le travail en équipe ;
- la participation de tous ;
- la prise d'initiative des élèves ;
- la pratique d'une démarche scientifique (conjecturer, tester, prouver) ;
- l'argumentation et l'écoute.

Ci-dessous un exemple d'exercice proposé de la sixième à la seconde :



1) Un outil pédagogique :

L'une des originalités du R.M.C.A.N. réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'une compétition individuelle, mais d'un concours engageant l'ensemble de la classe. Cette épreuve, à l'expérience, soude les élèves autour d'une démarche scientifique et permet à chacun(e) de mettre en avant ses compétences au service du groupe classe.

2) Une participation qui progresse à nouveau:

Avec plus de **885** (contre 820 l'an dernier) classes inscrites de la 6^{ème} à la seconde à la demi-finale 2024, nous avons franchi la barre des **23 150** (21 700 en 2023) élèves.

Nombre d'établissements sont très fidèles et inscrivent chaque année la quasi-totalité de leurs classes, mais nous notons aussi que certains ne participent plus, sans pour autant remettre en cause l'intérêt du concours.

Les finales départementales, organisées un mercredi après-midi, sont des moments festifs notamment lors de la proclamation des résultats.

3) Une épreuve de renommée nationale :

- Le R.M.C.A.N. est l'un des rallyes les plus importants de France au niveau de la participation.
- Les sujets, créés par les membres du groupe, sont repris régulièrement par des auteurs de manuels scolaires ou par des revues mathématiques.
- Notre rallye est présenté dans les brochures « *Panoramath 6 »* et « *Panoramath 7 »* réalisées par le C.I.J.M. (Comité International des Jeux Mathématiques).

4) Une équipe bien implantée dans chaque département :

Ardennes: Patrick CHARBEAUX,

Nicolas DAUCHY Claire HUET.

Thibaut ROUSSEAU

Aube: Isabelle AUDRA,

Pascal GUIRONNET, Audrey LUDINART Alexis MIELENZ, Quentin POVILLON, Julien SOHET,

Marne: Nicolas DORY

Valérie MATHAUX, Caroline PASCOLO, Wilfrid TETARD,

Haute-Marne: Anne-Gaëlle BOMBARDIER,

Fanny DESCHAMPS
Manon GILLER
Anthony IORI.

CALENDRIER

Novembre 2024	Envoi du dossier R.M.C.A.N. par voie électronique ; Ouverture des inscriptions sur le site dédié : https://www.rmcan.fr/
Vendredi 24 janvier 2025	Date limite d'inscription des classes.
Jeudi 30 janvier 2025	Demi-finale dans chaque établissement inscrit. Les fiches réponses sont impérativement à renvoyer aux responsables départementaux indiqués dans l'article 5 qui suit.
Mercredi 21 mai 2025	Finale dans un établissement de chaque département (voir la liste exhaustive dans l'article 8 qui suit).

RÈGLEMENT

Article 1:

L'Institut de **R**echerche sur l'**E**nseignement des **M**athématiques de Reims organise, avec le soutien du Rectorat de l'Académie de Reims, des DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, de l'INSPE, de l'I.P.R. de mathématiques, de l'A.P.M.E.P., des conseils départementaux et de la Région Grand-Est et de mairies, un concours dénommé « Rallye Mathématique Champagne-Ardenne», L'acronyme reste R.M.C.A.N..

Article 2:

Les participants sont répartis en cinq catégories : C6 (classes ou groupes de besoins de sixième), C5 (classes ou groupes de besoins de cinquième), C4 (classes de quatrième), C3 (classes de troisième et CAP) et C2 (classes de seconde générale et technologique ou de seconde professionnelle).

Ne peuvent concourir que les classes ou groupes correspondant aux listes officielles de chaque établissement scolaire de l'Académie de Reims. Tout regroupement artificiel entraînera sa disqualification.

Les épreuves se dérouleront en deux phases : demi-finale et finale.

Article 3:

Les inscriptions doivent se faire **AVANT le vendredi 24 janvier 2025,** en ligne, sur le site du R.M.C.A.N. https://www.rmcan.fr/

Article 4:

Les demi-finales se dérouleront dans chaque établissement scolaire, sous la responsabilité des professeurs de mathématiques des classes ou groupes de besoins participants, qui auront à leur charge la duplication des sujets.

Article 5:

Il est souhaitable que l'épreuve de la demi-finale se déroule sur un créneau commun à toutes les classes d'un même établissement participant à la compétition. Dans le cas contraire, il est impératif de s'assurer qu'aucune communication n'est possible entre deux classes ou groupes de besoins participants. Le rôle de l'enseignant est uniquement d'aider à la gestion de l'organisation matérielle des groupes.

En aucun cas, il ne doit intervenir dans la résolution des exercices. La durée de l'épreuve est de 55 minutes.

Les épreuves de la demi-finale se dérouleront le jeudi 30 janvier 2025.

Les fiches réponses papier seront envoyées le jour même (en lettre prioritaire, le cachet de la poste faisant foi) au responsable « R.M.C.A.N. » de votre département à l'adresse qui figure ci-dessous. Par mesure de sauvegarde, il est demandé aux établissements de scanner les fiches réponses des classes ayant participé avant de les envoyer par courrier.

ARDENNE « R.M.C.A.N. »

Patrick CHARBEAUX

Lycée Bazin

145 Avenue Charles de Gaulle,
08000 Charleville-Mézières

Tél: 03 24 56 81 56

patrick charbeaux@yahoo.fr

AUBE « R.M.C.A.N. »

Isabelle AUDRA
Collège Paul Langevin
26 rue Julian Grimau
10100 ROMILLY SUR SEINE

Tél: 03 25 24 79 61

isabelle.audra@wanadoo.fr

MARNE « R.M.C.A.N. »

Valérie MATHAUX Lycée Pierre Bayen 22 rue du lycée

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél: 03 26 69 23 40

valerie.mathaux@gmail.com

HAUTE-MARNE « R.M.C.A.N. »

Manon GILLER
Collège Les Franchises,
713 avenue de l'Europe
52 200 Langres

Tél: 03 25 87 00 83

manongiller@hotmail.fr

Article 6:

Pour la finale, le jury qualifie trois classes ou groupes de besoins par catégorie et par département, en fonction des scores obtenus, <u>mais il ne peut pas y avoir trois</u> <u>classes ou groupes de besoins du même établissement dans la même catégorie.</u>

Dans chaque département, un mercredi après-midi, les trois classes ou groupes de besoins sélectionnés dans chaque catégorie, soit 15 classes ou groupes de besoins du département, concourront. La correction sera immédiate et le palmarès annoncé le jour même.

Article 7:

Chaque épreuve (demi-finale et finale) est constituée de problèmes affectés de coefficients, symbolisés par des étoiles, ces problèmes étant créés par l'équipe académique du R.M.C.A.N.

Les classes ou groupes de besoins sont départagées :

- par le nombre de problèmes correctement résolus ;
- en cas d'égalité sur le nombre de problèmes correctement résolus, par le total des coefficients affectés à ceux-ci ;
- en cas de nouvelle égalité, par les réponses à des questions subsidiaires.

Article 8:

Les finales seront organisées le mercredi 21 mai 2025 de 14 h à 17 h dans un établissement de chaque département :

Ardennes :	Lieu à confirmer
Aube :	Collège Albert Camus à La Chapelle Saint Luc
Marne :	Collège Jean Moulin à Saint-Memmie
Haute-Marne :	Lycée Charles de Gaulle à CHAUMONT

Article 9:

Tous les frais (de déplacement ou autre) occasionnés par la finale sont à la charge des établissements engagés.

Article 10:

Les classes ou groupes de besoins finalistes seront récompensées dans la limite des lots disponibles.

Si le budget le permet, la meilleure classe ou le meilleur groupe à besoins académique toutes catégories confondues sera récompensée.

Article 11:

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée si le déroulement du Rallye Mathématique était interrompu ou suspendu pour quelque raison que ce soit.

Article 12:

Le jury est seul souverain en cas de litige.